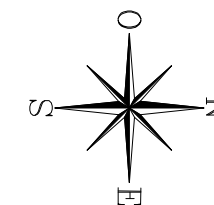
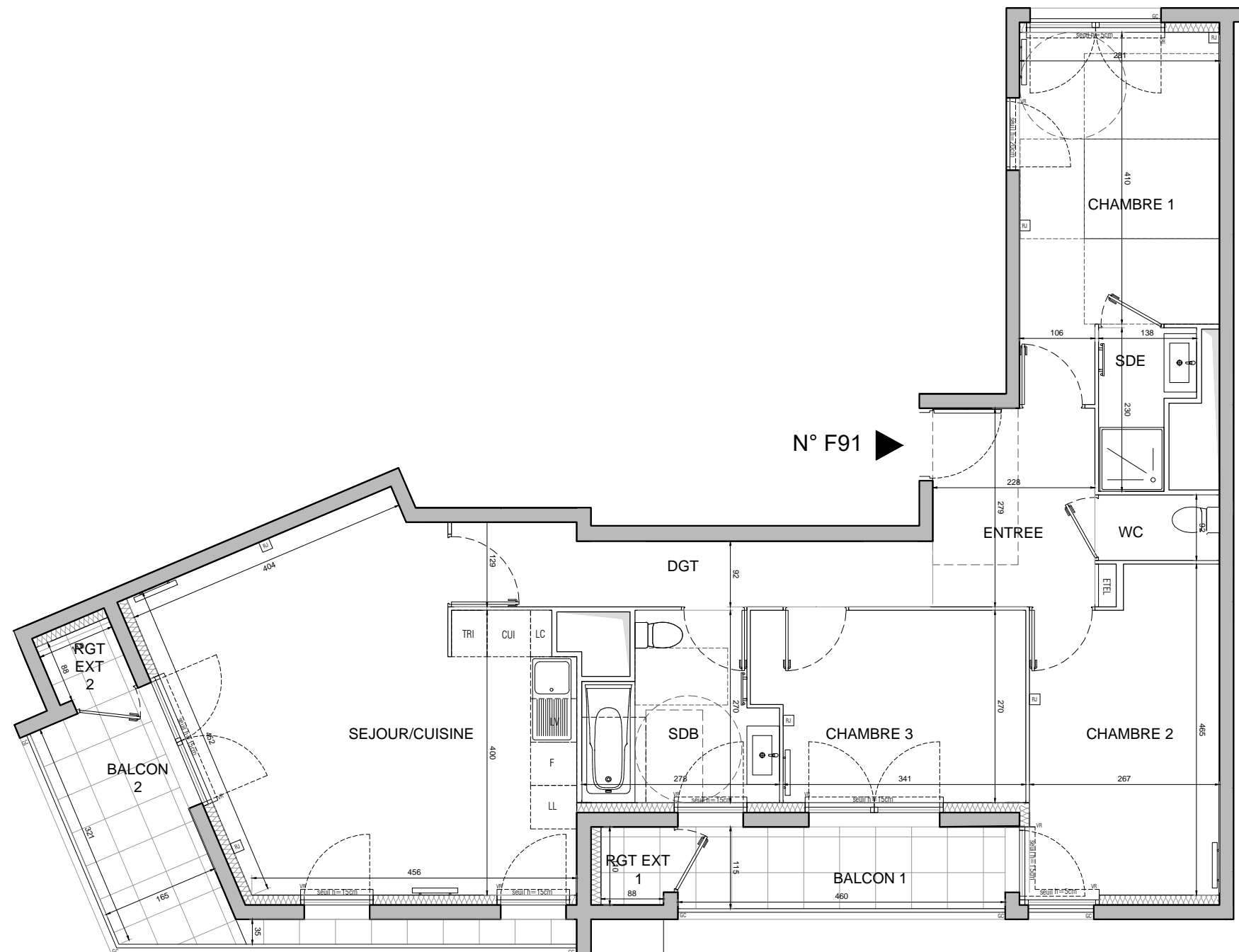




**HALL F**  
**APPARTEMENT DE 4 PIECES**  
 n° F91 au 9ème étage

ENTREE	6.36 m <sup>2</sup>
SEJOUR/CUISINE	25.96 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	12.72 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	11.56 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 3	9.82 m <sup>2</sup>
SALLE D'EAU	2.57 m <sup>2</sup>
SALLE DE BAIN	6.12 m <sup>2</sup>
WC	1.56 m <sup>2</sup>
DEGAGEMENT	6.69 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE</b>	<b>83.37 m<sup>2</sup></b>
BALCON 1	5.29 m <sup>2</sup>
BALCON 2	7.52 m <sup>2</sup>
RANGEMENT EXTERIEUR 1	0.97 m <sup>2</sup>
RANGEMENT EXTERIEUR 2	0.97 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE</b>	<b>98.12 m<sup>2</sup></b>



LEGENDE		1/2
AV	Allège Vitrée	☰
VR	Volet Roulant	☰
GC	Garde-corps	[RJ]
PV	Pare vue	R
☐	Soffite / faux plafond	LV
ETEL	Esp techn. elect. du lgt	LL
PL	Placard	C
---	Retombée de poutre	TRI
		LC
		☰
		☰
		R
		LV
		LL
		C
		TRI
		LC

Indice A Octobre 2019  
 Echelle : 0 50 100 200cm



Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.